CONDITIONS GENERALES DE VENTES ET DE SERVICES

Date de dernière mise à jour : 15/11/2026

L'entreprise Vanessa MONTIGNY est une entreprise individuelle de droit français identifiée sous le numéro Sirene 891 716 466 et dont le siège social est sis 13 Impasse des Lilas 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE.

Le Prestataire peut être joint aux coordonnées suivantes :

- 13 Impasse des Lilas 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE
- Espace Santé et soins – 1 Impasse Pujeau Rabe, Lavernose Lacasse
- 06 50 07 71 81
- vanessa.montigny@hotmail.fr

Article 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de services s'appliquent aux services suivants fournis par le Prestataire « Vanessa Montigny, A la lueur de l'Aura » à tout consommateur et non-professionnel désirant en bénéficier :

- Massages bien-être (Gestion émotionnelle et Silhouette)

Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute prestation qui n'entrerait pas dans le cadre des formations qu'elle a reçues et validées par ses certifications ou attestations de formation présentielles qu'elle tient, sur demande, à la disposition du client.

Les différentes techniques proposées et pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont assimilables ni aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique et au décret n°96-879 du 8 octobre 1996. Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas au champ médical réservé aux professions de Santé. Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi de toute personne qui consulte.

Toute commande de Services emporte, de la part du Client, l'acceptation préalable sans restriction ni réserve des Conditions Générales, dont le Client déclare avoir pris connaissance.

Les Conditions Générales sont applicables sous réserve de toute stipulation contraire figurant au bon de commande ou à des conditions particulières le cas échéant conclues entre la Société et le Client concerné.

Les Conditions Générales s'entendent sans préjudice des dispositions légales applicables et notamment celles prévues par le Code de la Consommation.

Article 2 – Commandes et rendez-vous

2.1 Commandes

Dans l'éventualité de l'établissement d'un devis détaillé pour une commande, celui-ci aura une durée de validité d'un (1) mois à compter de sa date d'émission.

La commande devient définitive dès acceptation du devis par le Client, ce dernier valant alors bon de commande.

Le bon de commande, la nature des prestations et leurs modalités d'exécution ne pourront être modifiés sans l'accord préalable et écrit du Prestataire.

En cas d'annulation par le Client d'une commande confirmée, pour quelque motif que ce soit, l'acompte versé lors de la commande restera acquis au Prestataire et ne donnera lieu à aucun remboursement, sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires auxquels le Prestataire pourrait prétendre.

Réciproquement, en cas d'annulation par le Prestataire d'une commande confirmée, les sommes éventuellement versées par le Client lui seront intégralement remboursées.

2.2 Réservation de rendez-vous

Toute réservation de prestation effectuée auprès de À la lueur de L'Aura est considérée comme ferme et définitive après validation de la réservation et versement de l'acompte demandé ou règlement intégral de la prestation.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente avant toute réservation et les accepter sans réserve.

Toute demande d'annulation ou de report formulée plus de quarante-huit (48) heures avant la date et l'heure prévues du rendez-vous pourra donner lieu, au choix du Prestataire, au report de l'acompte sur une nouvelle réservation dans un délai raisonnable, sous réserve des disponibilités.

Toute demande d'annulation ou de report formulée moins de quarante-huit (48) heures avant la date et l'heure prévues du rendez-vous entraînera la conservation de l'acompte versé lors de la réservation.

En cas d'absence du Client au rendez-vous sans information préalable, l'acompte restera intégralement acquis au Prestataire.

Les créneaux réservés étant exclusivement dédiés à chaque Client, toute annulation tardive ou absence empêche la réservation de ce créneau par une autre personne et impacte directement l'organisation de l'activité du Prestataire.

En cas de retard du Client, la durée de la prestation pourra être réduite afin de respecter les rendez-vous suivants. Le montant de la prestation demeure intégralement dû.

Réciproquement, en cas d'annulation d'un rendez-vous par le Prestataire pour quelque motif que ce soit, un nouveau rendez-vous sera proposé au Client. À défaut d'accord sur une nouvelle date, les sommes éventuellement versées seront intégralement remboursées.

En cas de force majeure dûment justifiée par le Client ou le Prestataire, les parties s'efforceront de convenir d'un report de rendez-vous sans pénalité.

Article 3 – CONDITIONS TARIFAIRES

Les Services et les produits sont fournis au tarif du Prestataire en vigueur au jour de la prise de rendez-vous ou de la signature du bon de commande, exprimé en euros et ne comportent pas de taxe conformément à l'article 293B du Code général des impôts (TVA non applicable).

Les frais éventuels de dossier, de gestion, de réservation, d'intermédiation, et autres frais, intérêts et commissions sont indiqués sur le bon de commande, ou pour un rendez-vous, comme indiqué sur les conditions tarifaires en annexe 2 des présentes conditions générales de vente

Les frais engagés pour l'exécution des Services pourront toutefois faire l'objet d'une facturation complémentaire au Client (frais de déplacement, hébergement, débours, etc.) selon l'accord des parties figurant le cas échéant dans le bon de commande.

Les prix des Services applicables à la date des présentes figurent en Annexe 2. Toute modification du tarif des Services prendra effet lors de la prochaine période contractuelle.

Le tarif est ferme et ne peut être révisé pendant la durée d'exécution des Services, les parties renonçant expressément à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code Civil. Toutefois, en cas de demande particulière du Client pendant la durée d'exécution des Services, dûment acceptée par écrit par le Prestataire, les coûts ou frais y afférents pourront faire l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix de son catalogue tarifaire à tout moment pour tous Services qui seraient souscrits postérieurement à cette modification.

Des éventuelles réductions de prix, ristournes et remises pourront s'appliquer aux Services dans des conditions prévues en Annexe ou dans tout autre document qui serait communiqué au Client. En cas de tarif promotionnel, le Prestataire s'engage à appliquer ce tarif à toute commande passée durant la période de la promotion.

Toute modification des tarifs résultant de la création de toute nouvelle taxe assise sur le prix des Services sera immédiatement et automatiquement appliquée.

Article 4 - CONDITIONS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

4.1 Commandes

Un acompte de 30 % du prix total des Services est facturé par le Prestataire et exigible auprès du Client au jour de la signature du bon de commande, le solde étant facturé et exigible au jour de leur réalisation.

4.2 Rendez-vous

Lors de la prise d'un rendez-vous, les services sont facturés et le prix est exigible en totalité et payable comptant au jour de leur réalisation.

4.3 Conditions de facturation et de paiement

Les Services sont facturés et le prix est exigible en totalité et payable comptant au jour de leur fourniture.

Conformément à l'article L. 221-10 du Code de la Consommation et sauf exceptions visées à ce même article, lorsque la commande a été souscrite hors établissement du Prestataire au sens de l'article L.221-1 du Code de la Consommation, l'exécution et le paiement des Services ne pourront avoir lieu avant l'expiration d'un délai de sept (7) jours à compter de la conclusion des présentes par un consommateur, sauf demande expresse en sens contraire du Client recueillie dans les conditions prévues à l'article L.221-25 du Code de la Consommation.

Les modes de paiement suivants peuvent être utilisés :

- Espèces,
- Carte bancaire (à partir de 30€),
- Paiement sécurisé en ligne (Stripe)
- Chèques
- Lien de paiement
- Wero
- Virement possible

Paiement en ligne par Klarna

Lorsque cette option est proposée sur le site internet, le Client peut choisir de régler sa commande par l'intermédiaire de Klarna. Le paiement est alors effectué directement auprès de ce prestataire, selon les modalités, conditions, échéances et éventuels frais présentés au Client par Klarna lors de la validation du règlement. Le Prestataire n'intervient pas dans la détermination ni la gestion de l'échéancier proposé par Klarna.

Paiement échelonné par chèques pour les cures

Pour le règlement d'une cure, le Prestataire peut accepter, après accord préalable avec le Client, un paiement en deux ou trois chèques remis lors de la souscription.

Les chèques sont établis et datés au jour de leur remise. Leur montant ainsi que les dates auxquelles ils seront présentés à l'encaissement sont convenus entre les deux parties, en tenant compte de la situation et des possibilités du Client. Cet échéancier est formalisé par écrit lors de la souscription de la cure.

Le Client s'engage à respecter les modalités de règlement convenues. En cas de rejet d'un chèque ou de défaut de règlement, le Prestataire pourra suspendre la programmation des séances restantes jusqu'à régularisation de la situation.

En présence d'un paiement par chèque, ce dernier doit être émis par d'une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. L'encaissement est effectué immédiatement, ou selon les conditions convenues entre le Prestataire et le Client dans le bon de commande ou lors du rendez-vous.

En cas de règlement anticipé par le Client, aucun escompte ne sera pratiqué. En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans accord préalable et écrit entre le Prestataire et le Client. Toute suspension, déduction ou compensation opérée unilatéralement par le Client sera traitée comme un défaut de paiement et entraînera toutes les conséquences d'un retard de paiement.

Il est expressément convenu que le Client est valablement mis en demeure de payer par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil. En cas de retard de paiement de l'une quelconque des échéances, le Prestataire se réserve notamment le droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due au Client, de :

- Exiger le paiement immédiat de l'ensemble des sommes à devoir au titre des Services, celles-ci devenant immédiatement exigibles quelle que soit leur échéance initialement prévue ;
- Refuser toute nouvelle commande ou exiger pour toute nouvelle commande un paiement comptant ou une garantie pour la bonne exécution des engagements ;
- Imputer tout paiement partiel en premier lieu sur la partie non privilégiée de la créance puis sur les sommes dont l'exigibilité est la plus ancienne ;
- Réduire, suspendre ou annuler l'accès aux Services, huit (8) jours après mise en demeure restée sans effet, effectuée par le Prestataire auprès du Client ;
- Appliquer, sans mise en demeure préalable, à toutes les sommes dues, dès le premier jour de retard et jusqu'à complet paiement, des pénalités de retard calculées au taux visé à l'article L.441-6 du Code de Commerce.

Article 5 - MODALITÉS DE FOURNITURE DES SERVICES

Le Prestataire n'est tenu de fournir les Services commandés par le Client qu'en cas de paiement partiel ou total du prix et encaissement effectif de celui-ci dans les conditions ci-avant indiquées à l'article 3.

En l'absence d'exécution immédiate des Services, ceux-ci seront fournis à la date ou dans le délai figurant dans le bon de commande ou à la date convenue par chaque partie lors de la prise de rendez-vous, au lieu convenu avec le Client et préalablement accepté par le Prestataire.

Le Prestataire déclare disposer des compétences, de l'expérience et des moyens nécessaires pour fournir les Services, et assumera la pleine responsabilité de l'exécution des Services.

Le Prestataire fournira les Services de bonne foi et mettra en œuvre toutes les diligences requises pour l'exécution de ses obligations au titre des présentes Conditions Générales, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et des droits de tiers.

Notamment, le Prestataire s'engage à :

- Apporter tous les soins requis par la diligence professionnelle et les usages de la place à l'exécution des Services ;
- Mettre le cas échéant en œuvre ou à disposition les moyens adéquats pour l'exécution des Services ;
- En l'absence d'exécution immédiate des Services, faire ses meilleurs efforts, assurer le respect du délai ou calendrier figurant dans le bon de commande ou lors du rendez-vous convenu avec le Client.

Le Prestataire collaborera activement et de bonne foi avec le Client en tous domaines, en vue de la bonne exécution des Services, et informera immédiatement le Client de toute difficulté ou de tout litige survenu au cours de l'exécution de sa mission.

Le Prestataire fournira les Services en totale indépendance et autonomie.

Article 6 – OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client collabore activement et de bonne foi avec le Prestataire en tous domaines en vue de la bonne exécution des Services.

Il communique notamment des informations et documents-au caractère complet, précis exact et sincère et prend les décisions raisonnablement nécessaires dans les délais requis pour l'exécution des Services. Le Prestataire sera autorisé à utiliser tout élément communiqué par le Client pour les besoins de la réalisation des Services ou obtenu par le biais de sources d'informations publiques généralement considérées comme fiables et à présumer, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, que cet élément est exact, précis, sincère, complet et ne comporte pas d'inexactitude ou d'insuffisance susceptible d'en altérer la portée.

Le Client ne peut modifier, en cours d'exécution des Services, leur nature ou leurs modalités de fourniture, sauf accord préalable et écrit du Prestataire.

Il s'engage à informer immédiatement le Prestataire de toute difficulté, réserve ou de tout litige survenu au cours de l'exécution des Services, afin de permettre le cas échéant un règlement amiable de la situation.

Le Client verse le prix des Services dans les conditions et selon les modalités prévues aux présentes.

Article 7 – RÉCLAMATIONS

En cas de retard dans la fourniture des Services, pour tout autre cause que la force majeure ou le fait du Client, le Client pourra résoudre la commande dans les conditions prévues aux articles L.216-2, L.216-3 et L.241-4 du Code de la consommation, après avoir enjoint le Prestataire de fournir les Services dans un délai supplémentaire raisonnable.

Les sommes avancées par le Client lui seront alors rétrocédées au plus tard quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat aura été dénoncé.

En cas d'exécution défectueuse des Services, le Client devra notifier le Prestataire et formuler ses griefs, ses réserves et les justificatifs pertinents dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la date où il en a connaissance, afin de permettre aux parties de faire leurs meilleurs efforts en vue de parvenir à un règlement amiable de la situation dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la notification initiale du Client.

A défaut de réserves ou de réclamations expressément émises par le Client lors de la fourniture des Services dans ce délai, aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Prestataire.

Le cas échéant et en cas de prise en compte de la réclamation du Client, le Prestataire pourra procéder à un remboursement partiel ou total du Client ou rectifier et corriger les Services fournis dans les meilleurs délais.

A défaut de règlement amiable dans les conditions susvisées et en cas d'inexécution suffisamment grave du Prestataire, le Client pourra résilier les Conditions Générales dans les conditions prévues à l'article 10 et obtenir le cas échéant des dommages et intérêts du Prestataire aux fins de réparer le préjudice subi, le Client renonçant par avance à solliciter une exécution forcée en nature des Services par le Prestataire ou un tiers ou une réduction proportionnelle du prix, par dérogation expresse aux dispositions des articles 1221, 1222 et 1223 du Code civil.

Article 8 - RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens au titre de la fourniture des Services.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée :

- En cas de manquement à une quelconque obligation résultant d'un cas fortuit, d'un évènement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil ou du fait du Client ou d'un tiers ;

- Dans le cas où les informations, données, instructions, directives, communiqués par le Client sont erronés ou incomplets, et plus généralement dans le cas où l'inexécution ou l'exécution défectueuse des Services résulte en tout ou partie du comportement, d'un manquement ou d'une carence du Client ;
- En cas d'utilisation des résultats des Services pour un objet ou une finalité différente de ceux pour lesquels le Prestataire est intervenu, de mise en œuvre erronée des recommandations du Prestataire ou d'absence de prise en compte des réserves émises par le Prestataire ;
- En cas de dommage indirect ou non prévisible ;
- En cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

Article 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf accord préalable écrit du Prestataire, le Prestataire est le propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les éléments communiqués au Client dans le cadre de la fourniture des Services, et notamment de façon non limitative sur la charte graphique, le titre, la forme, le plan et la structure des informations et documents communiqués, les textes, les logos, les marques, les images et photographes, les animations et vidéos, les slogans, les bases de données et plus généralement tout ou partie des éléments communiqués.

En conséquence, les présentes Conditions Générales n'entraînent le transfert d'aucun de ces droits de propriété intellectuelle au profit du Client, qui s'interdit de reproduire, d'utiliser et/ou de représenter, par quelque procédé que ce soit, même partiellement, tout élément sur lequel le Prestataire détient un droit de propriété intellectuelle.

Article 10 - DONNÉES PERSONNELLES

10.1 Nature des données à caractère personnel collectées

Le Prestataire s'engage à ne collecter que des données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Aucune donnée à caractère personnel considérée comme « sensible », telle que l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ne saurait être demandée ni collectée auprès du Client.

Le Client est informé par les présentes de ce que les données à caractère personnel signalées comme étant obligatoires sur les formulaires et recueillies dans le cadre du service décrit dans les présentes sont nécessaires à la réalisation de la Prestation. Parmi les données à caractère personnel du Client que le Prestataire collecte auprès de lui peuvent figurer :

- Ses noms et prénoms
- Adresse postale
- Adresse électronique
- Son numéro de téléphone

10.2 Finalité du traitement des données à caractère personnel

Des données personnelles sont susceptibles d'être collectées et utilisées par le Prestataire aux fins de permettre la fourniture des Services, et peuvent être transmises aux sociétés chargées de la gestion, de l'exécution et du traitement des opérations de paiement.

Les données collectées sont également susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la gestion des relations commerciales afin d'établir des statistiques, d'effectuer des études de marché et de comportement et de permettre au Prestataire d'améliorer et de personnaliser les Services.

10.3 Conservation, sécurité et confidentialité des données à caractère personnel

Les données personnelles collectées sont traitées et stockées dans des conditions visant à assurer leur sécurité et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées à l'article 10.2 des présentes Conditions Générales.

Ces données peuvent également être conservées à des fins de sécurité et de conservation, afin de respecter les obligations légales et réglementaires auxquelles le Prestataire est soumis.

Le Prestataire s'engage à mettre en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de toutes les données à caractère personnel, afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Toutefois, il est précisé qu'aucune mesure de sécurité n'étant infaillible, le Prestataire ne saurait garantir une sécurité absolue aux données à caractère personnel du Client.

10.4 Transfert des données à caractère personnel

Aucun transfert de données à caractère personnel n'est réalisé hors de l'Union Européenne.

Sauf dans le cas où un tiers demanderait au Client d'accepter une charte de confidentialité et des conditions d'utilisations qui lui sont propres, les sociétés tierces ayant reçu communication des données à caractère personnel de l'Utilisateur se sont engagées à traiter ses données à caractère personnel uniquement pour la mise en œuvre des Services du Prestataire.

Le Prestataire s'engage à ne jamais partager les données à caractère personnel du Client, sans avoir obtenu son consentement préalable, avec des sociétés tierces à des fins marketing et/ou commerciales.

Toutefois, le Prestataire pourra être amené à divulguer des données à caractère personnel du Client aux autorités administrative ou judiciaire lorsque leur divulgation est nécessaire à l'identification, l'interpellation ou la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice aux droits du Prestataire, de tout autre client ou d'un tiers. Le Prestataire peut enfin être légalement tenu de divulguer les données à caractère personnel de l'Utilisateur et ne saurait dans ce cas s'y opposer.

10.5 Droits du Client sur ses données à caractère personnel

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), tout Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles le concernant, qu'il peut exercer directement auprès du service clients du Prestataire en le contactant à l'adresse électronique vanessa.montigny@hotmail.fr ou à l'adresse postale suivante 13 impasse des Lilas 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE, en joignant à sa demande une copie d'un titre d'identité.

En outre, dans les limites posées par la loi, le Client dispose également du droit de s'opposer au traitement, de le limiter, de décider du sort post-mortem de ses données, de retirer son consentement à tout moment et du droit à la portabilité des données à caractère personnel fournies.

Article 11 – DURÉE – RÉSILIATION

En cas de vente ponctuelle ou en application de conditions particulières, les présentes Conditions Générales sont conclues pour la durée de fourniture des Services, telle que mentionnée le cas échéant dans des conditions particulières ou dans le bon de commande.

Article 12 – RÉTRACTATION

Le cas échéant, lorsqu'une commande de Services a été souscrite par un Client consommateur à distance, ou hors établissement du Prestataire au sens de l'article L.221-1 du Code de la Consommation, le Client disposera d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours francs à compter du jour de la signature du bon de commande, la computation du délai s'effectuant selon les modalités prévues à l'article L.221-19 du Code de la Consommation.

Le Client pourra notifier sa décision de se rétracter de sa commande au moyen du formulaire de rétractation figurant en Annexe 3 des présentes ou d'une déclaration claire et dénuée d'ambiguïté à l'adresse postale ou électronique du Prestataire.

Le Prestataire accusera le cas échéant réception de la demande de rétractation conforme.

Le cas échéant, le remboursement du prix versé par le Client pour les Services interviendra dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour où le Prestataire aura été informé de la décision de rétractation de sa commande par le Client, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors de la transaction initiale. A cet égard, il est précisé qu'en cas de demande expresse du Client d'exécution des Services avant la fin du délai de rétractation, ce dernier devra s'acquitter du prix des Services dont il a bénéficié préalablement à sa rétractation, conformément aux dispositions de l'article L.221-25 du Code de la Consommation.

Nonobstant ce qui précède, il est précisé que le droit de rétractation ne s'appliquera pas pour la fourniture des services visés à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, notamment en cas de fourniture de Services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable du Client et renonciation à son droit de rétractation.

Article 13 – NOTIFICATIONS

Toute notification ou convocation écrite requise ou permise en vertu des stipulations des présentes sera valablement effectuée si elle est adressée par lettre remise en main propre ou par porteur contre reçu de livraison, par courrier recommandé avec avis de réception, ou par courrier électronique (sauf en cas de résiliation des présentes), adressé aux coordonnées de la partie concernée, le prestataire élisant domicile en son siège social et le Client en son domicile personnel.

Tout changement de coordonnées d'une partie pour les besoins des présentes devra être notifié à l'autre partie selon les modalités prévues ci-dessus.

Les notifications adressées en mains propres ou par porteur seront présumées avoir été faites à leur date de remise au destinataire, telle qu'attestée par le reçu de livraison. Les notifications faites par courrier recommandé avec avis de réception seront présumées avoir été faites à la date de leur première présentation à l'adresse du destinataire. Les notifications faites par courrier électronique seront présumées avoir été faites à la date d'envoi du courrier électronique.

Article 14 - AUTONOMIE ET ABSENCE DE RENONCIATION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales était déclarée nulle ou inapplicable pour quelque cause que ce soit en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations resteraient en vigueur.

Le fait pour le Prestataire de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou de plusieurs stipulations des Conditions Générales n'emportera en aucun cas renonciation.

Article 15 – MODIFICATION

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes Conditions Générales pour la passation de nouveaux Services ou les modifications tarifaires.

Toute commande ou prise de rendez-vous consécutive à une modification apportée aux Conditions Générales emportera acceptation par chaque Client de la nouvelle version des Conditions Générales qui lui sera communiquée.

Article 16 - LITIGES

Le Client est informé qu'il est libre de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait au Prestataire conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, notre société a mis en place un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est :

SAS MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT.

En cas de litige, tout consommateur pourra déposer sa réclamation sur le site :

https://www.medconsodev.eu

ou par voie postale en écrivant à :

MÉDIATION CONSOMMATION DÉVELOPPEMENT – IMMEUBLE L'HORIZON – ESPLANADE DE FRANCE – 3 RUE J. CONSTANT MILLERET – 42000 SAINT-ETIENNE

Tous les litiges auxquels les Conditions Générales pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, interprétation, exécution, résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis au tribunal de Toulouse (31).

Article 17 - DROIT APPLICABLE & LANGUE

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

ANNEXE 1 – PRÉSENTATION DES PRESTATIONS PROPOSÉES

Les prestations proposées par Vanessa Montigny – À la lueur de L'Aura sont des soins et modelages de bien-être, réalisés selon les techniques maîtrisées et les formations suivies.

Les soins sont proposés selon différentes techniques et peuvent être adaptés aux besoins exprimés, dans le respect des modalités propres à chaque prestation.

1. Drainage lymphatique

- Drain Détox – corps complet
- Lymphe en douceur
- Drain & Sculpt – zone ciblée ou corps complet
- Drainage lymphatique du visage
- Soin liftant japonais – inspiration Kobido (Lift & Éclat du visage)

2. Madérothérapie

- Madéro Drain – corps
- Madero Drain – zones ciblées haut ou bas du corps

3. Madéro Ice

- Madéro Ice – zone ciblée haut ou bas du corps

4. Soins sur mesure et bien-être

- À l'écoute de soi – soin personnalisé et création signature
- Ventre Sérénité
- Basalthéa Zen – modelage aux pierres chaudes
- Full Drainant Bien-être
- Massage Amma assis

Cartes cadeaux

Les cartes cadeaux sont nominatives et non cessibles. Elles sont valables pendant une durée de **six (6) mois à compter de la date de début de validité choisie par l'acheteur lors de la commande**. Lorsque aucune date différée n'est sélectionnée, la validité débute à la date d'achat. La date de début et la date limite de validité sont indiquées sur la carte cadeau.

Il appartient au bénéficiaire de prendre contact suffisamment tôt afin de réserver son rendez-vous et de réaliser la prestation avant la date d'expiration de la carte cadeau. La réservation et la réalisation du soin doivent impérativement intervenir pendant la période de validité.

Passé ce délai de six mois, la carte cadeau est considérée comme expirée et ne pourra plus être utilisée. Le prestataire ne sera pas tenu d'accepter une réservation, de réaliser la prestation ou de prolonger la durée de validité du bon cadeau.

Aucun remboursement ni prolongation ne sera accordé en cas de non-utilisation dans le délai prévu, sauf impossibilité pour le prestataire d'assurer la prestation pour raison médicale, cas de force majeure ou autre situation exceptionnelle dûment justifiée.

Les cartes cadeaux perdues ou volées ne seront ni remplacées ni remboursées.

Annexe 2 : Descriptif des abonnements

- L'abonnement mensuel donne droit à un nombre défini de séances par mois, selon la formule choisie.
- Les rendez-vous doivent être pris dans le mois concerné. Toute séance non réalisée ne pourra pas être reportée sur le mois suivant ni faire l'objet d'un remboursement.
- L'abonnement est nominatif et ne peut pas être cédé à un tiers.
- Le règlement de l'abonnement s'effectue à l'avance, au moment de la souscription.
- En cas d'empêchement, toute annulation ou modification de rendez-vous doit être signalée au minimum 48 heures à l'avance. Passé ce délai, la séance sera considérée comme due.

Conditions générales

- Les tarifs en vigueur sont indiqués sur le site internet et peuvent être révisés à tout moment.
- La souscription d'un abonnement vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions.

Annexe 3 – Tarifs soins et cures

A la lueur de L'Aura

Vanessa Montigny EI

Tarifs à la séance

DRAINAGE LYMPHATIQUE

PRESTATION	DURÉE	TARIF
Full drainant bien-être Signature	2h	180€
Drain Détox corps complet	1h15	120 €
Drainage ciblé haut ou bas du corps	1h	95 €
Drainage ventre ou cuisses	45 min	80 €
Kobido	30min / 1h / 1h15	50€ / 75€ / 95€

MADÉROTHÉRAPIE

PRESTATION	DURÉE	TARIF
Duo Madéro corps complet + visage	2h30	225 €
Madéro Drain Full corps	2h	175 €
Duo de soins Madero zone ciblée + Madero visage	1h45	150€
Madéro Drain haut ou bas du corps	1h30	120 €
Madéro Drain cuisses / fessiers ou jambes	1h15	105 €
Madéro Drain cuisses ou ventre	1h	95 €
Madéro Lift Visage	45 min / 1h	60€ / 75€

MADÉRO ICE

PRESTATION	DURÉE	TARIF
Zone ciblée haut ou bas du corps	1h45	150 €
Zone ciblée cuisses / fessiers ou ventre / taille	1h15	120 €

SOINS SUR MESURE

PRESTATION	DURÉE	TARIF
À l'écoute de soi	30 min à 2h	35 à 120 €
Massage Ventre Sérénité	1h ou 1h30	95 € ou 120€
Basalthéa Zen	1h ou 1h30	85 € ou 120€

TARIFS DES CURES

NOM DE LA CURE	DURÉE	SÉANCES	TARIF
Drain detox	1h15	5 ou 10 séances	500€ ou 950€
Drain & Sculpt haut ou bas du coprs	1h	5 ou 10 séances	430€ ou 800€
Drain & Sculpt Ventre / taille ou Cuisses / mollets	45min	5 ou 10 séances	320€ ou 640€
Soin Lift & Éclat - Kobido	1h	5 ou 10 séances	300€ ou 600€
Madero Drain haut ou bas du corps	1h30	5 ou 10 séances	500€ ou 950€
Madero Drain zone ciblée cuisses/fessiers ou ventre taille	1h15	5 ou 10 séances	475€ ou 900€
Madero Drain zone ciblée cuisses ou ventre	1h	5 ou 10 séances	450€ ou 800€
Madero Lift visage	1h	5 ou 10 séances	300€ ou 600€
Madero Ice zone ciblée haut ou bas du corps	1h45	4 / 8 / 12 séances	550 / 1080 / 1500€
Madero Ice zone ciblée	1h15	4 / 8 / 12 séances	450 / 900 / 1250€

Tarifs préférentiels Enfants & Étudiants

De 7 à 15 ans

Durée / soins concernées	30 min	45min	1h
A l'écoute de soi (Création sur mesure en fonction du besoin de l'enfant et de son âge)	25€	40€	55€

Pour les étudiants de 16 ans à 25 ans

Se référer au tableau abonnement (-15%)

Sur présentation de justificatif

Annexe 4 : Formulaire de rétractation

Si le Client souhaite faire valoir son droit de rétractation - dans le respect des conditions prévues à l'article 12 des présentes Conditions Générales, il a la possibilité d'utiliser le formulaire ci-dessous :

À l'attention de :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services suivante :

-Nom(s) et référence(s) de(s) commande(s) :
-Commandé(s) le :

Nom du client à l'origine de la commande :

Adresse du client à l'origine de la commande :

Signature du client :